Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta

numismatica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 59 (2009)

Heft: 235

Artikel: Les potins "à la grosse tête" : une nouvelle évaluation typologique

Autor: Geiser, Anne / Genechesi, Julia / Gruel, Katherine

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-177863

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les potins «à la grosse tête»: une nouvelle évaluation typologique

Historique de la recherche

L'identification et la chronologie des potins «à la grosse tête» ont longtemps fait l'objet de controverses. Au XVIII° s., B. de Montfaucon considérait les monnaies coulées comme les plus anciennes du monnayage gaulois. Cette chronologie haute fut reprise par E. Lambert au XIX° s. qui classa les potins «à la grosse tête» entre 300 et 278 av. J.-C.

Les travaux d'A. Blanchet et de J.-B. Colbert de Beaulieu s'opposaient radicalement à cette conjecture en prônant une chronologie basse, voire post-conquête. Toute l'approche de ces objets fut remise en question par l'article de D.F. Allen (1973) sur les potins de La Tène et ceux de A. Furger-Gunti et H.-M. von Kaenel (1976) sur les potins de Bâle. En 1992 puis en 1995 les travaux de A. Geiser et K. Gruel ont permis une approche technique et typologique inédite de ces potins. Pour la première fois, un classement est établi suivant des critères iconographiques précis. En 2000, M. Nick présente à son tour une typologie. L'innovation majeure de sa publication réside dans l'essai de référencement de chaque découverte de potins «à la grosse tête». Aujourd'hui il est donc nécessaire de clarifier l'ensemble des données¹.

Anne Geiser Julia Genechesi Katherine Gruel Lucile Jeunot

Objectifs

Nos travaux ont pour but de répondre aux critères suivants:

- Clarifier le classement en précisant les principaux critères d'identification de chaque type.
- Associer les typologies des potins «à la grosse tête» (GT) pour en faciliter l'utilisation.
- Réactualiser les données en intégrant les nouveaux types découverts depuis 1995.
- Illustrer les monnaies par des photos et des nouveaux dessins.
- A terme, préciser la localisation et la datation des types.

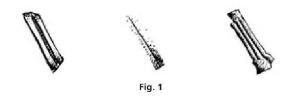
Critères de différenciation

Classification primaire: le bandeau

Le critère typologique principal est le bandeau. C'est en effet lui qui définit les GT A des GT B.

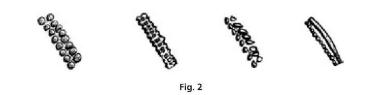
 Nous remercions chaleureusement Michael Nick pour sa très précieuse collaboration. Le British Museum, le Cabinet des Médailles de Lyon, le Cabinet des Médailles de Paris, le Musée de la Diana de Montbrison, le Schweizerischen Landesmuseum de Zurich et Monsieur Hugues Patat nous ont aimablement autorisées à publier leurs monnaies; qu'ils en soient remerciés. Pour les GT A, c'est un bandeau lisse (fig. 1):

- Des GT A 1 au GT A 9, c'est un double bandeau.
- Pour les GT A 10, un simple bandeau en incision.
- Pour les GT A 11, un triple bandeau.



Pour les GTB, c'est un bandeau décoré (fig. 2):

- Pour les GT B 1 et GT B 2, il s'agit d'un double bandeau perlé.
- Pour les GT B 3, d'un double ou triple bandeau perlé ou en treillis.
- Pour les GT B 4, d'un double bandeau lauré ou mixte.

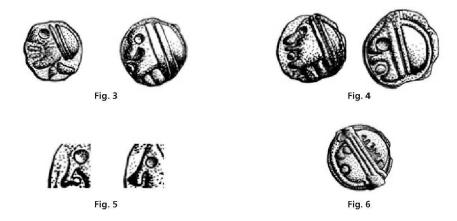


${\it Classification\ secondaire}$

Les critères secondaires d'identification sont beaucoup plus nombreux.

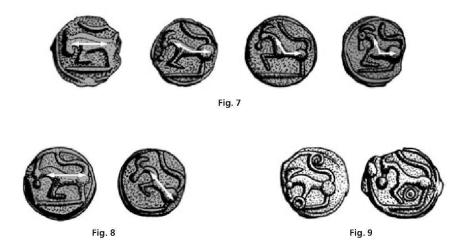
Bandeau lisse: GT A A l'avers, il s'agit de:

- La calotte qui peut être longue ou courte (fig. 3).
- La tête qui peut être réaliste ou stylisée (fig. 4).
- Des caractéristiques du visage, avec notamment la forme du front ou du nez (fig. 5).
- La présence d'une inscription ou non (fig. 6).



Au revers, c'est surtout:

- L'axe de l'échine par rapport au corps du quadrupède qui compte (fig. 7); ainsi que l'axe du corps par rapport à la ligne de terre (fig. 8) ou encore la présence d'annelets et autres symboles (fig. 9).



Bandeau décoré: GT B

Les critères sont les mêmes à l'avers (fig. 10):

- La tête réaliste ou stylisée.
- Les caractéristiques du visage.
- La présence d'une inscription ou non.





Fig. 10

Au revers c'est surtout:

- L'orientation des jambes du quadrupède qui est importante (fig. 11).





Fig. 11

Nouvelle typologie: les GT A

GTA1

Type A 1.1:

Av: Calotte du crâne courte; lèvres marquées par une fine ligne. Cou souligné par un trait qui peut être un collier (Type A 1.1a = Nick A 1/1) ou deux traits verticaux légèrement écartés (Type A 1.1b = Nick A 1/2).

Rv: Quadrupède dont l'inclinaison de la croupe varie de 10° à environ 45° au plus. (photo: SLM 1978, 818; 5,04 g; 19,0 mm; 120°)



Av: Calotte du crâne courte; lèvres bouletées (Type A 1.2a = Nick A 1/3). Tête parfois déformée (Type A 1.2b = Nick A 1/4).

Rv: Tête basse, échine très légèrement redressée.

(photo: GSB 2004, 274; 5,01 g; 21,7 mm; 90°)

Type A 1.3:

Av: Calotte du crâne courte; cou marqué par deux traits verticaux en arrière du bandeau. Rv: Quadrupède chargeant à gauche avec parfois deux cornes longues.

(photo: Bibracte 2007, 1641; 3,88 g; 22 mm; 90°)

GTA2

Av: Front bombé voire «carré»; œil creux placé dans la partie supérieure de l'aile du nez.

Rv: Tête basse; échine redressée de 30° au plus.

(photo: GSB 2004, 282; 6,65 g; 19,6 mm; 90°)

GTA3

Av: Profil triangulaire; œil et nez reliés; nez trapézoïdal séparé de la face.

Rv: Tête longue et large; échine redressée d'au moins 30°.

(photo: GSB 2004, 302; 7,16 g; 21,7 mm; 90°)

GTA4

Av: Profil triangulaire; aile du nez et narine soulignées par un trait (Type A 4.1a). Parfois variante avec pupille (Type A 4.1b).

Rv: Tête courte et fine; échine redressée de 45° ; patte antérieure formant un angle ouvert

























et touchant presque en son extrémité la ligne de sol.

(photo: Bibracte 2007, 1675; 5,68 g; 20 mm; 90°)

GTA5

Av: Profil trapézoïdal, narine épatée et soulignée; menton parfois absent.

Rv: Taureau cabré à gauche; échine et corps relevés de plus de 40° ; queue relevée en arrière. Un phallus est parfois représenté.

(photo: GSB 2004, 319; 4,38 g; 18,9 mm; 270°)

GTA6

Type A 6.1:

Av: Œil cerclé par un anneau; lèvre supérieure marquée par un long trait horizontal.

Rv: Tête basse; anneau entre la tête et la jambe avant; queue terminée en volute

(Type A 6.1a) ou un annelet au-dessus de la queue (Type A 6.1b).

(photo: Bibracte 2007, 1696; 7,66 g; 19 mm; 90°)

Type A 6.2:

Av: Semblable.

Rv: Semblable; échine redressée; roue à 4 rais dans l'esse de la queue.

(photo: BN 5386; 6,06 g; 20,0 mm)

Type A 6.3:

Av: Semblable.

Rv: Semblable; anneau centré d'un point entre les jambes.

(photo: BN 5382; 5,55 g; 22,0 mm)

GTA7

Av: Aile du nez marqué.

Rv: Quadrupède schématisé chargeant à droite.

(photo: BMCC 1995, 313; 4,45 g; 19,0 mm; 330°)

GTA8

Av: Narine indiquée; filet périphérique marqué et régulier; flan parfaitement rond (Type A 8.1a). Parfois gros œil cerclé d'un annelet (Type A 8.1b).

Rv: Quadrupède très standardisé; corne longue placée sur la tête et incurvée vers la queue; échine relevée de 45°; queue relevée en arrière formant une esse courte; filet périphérique régulier.

(photo: MMC 31051; 4,18 g; 18,4 mm; 270°)

























GTA9

Type A 9.1:

Av: Grosse tête très schématisée à gauche; calotte large occupant la moitié de l'espace; grande bouche marquée par un globule.

Rv: Quadrupède chargeant à gauche; tête basse et massive; corne visible; échine très légèrement redressée; queue bouletée.

(photo: Bibracte 2007, 1481; 6,55 g; 21 mm; 90°)



Av: Grande bouche marquée par un globule. Rv: Semblable.

(photo: BN 5370, 3,37 g; 17,9 mm)

Type A 9.3:

Av: Grande bouche soulignée d'un demi-cercle et marquée par un globule. La calotte est caractérisée par une succession de bandes obliques.

Rv: Tête basse et corps massif. (photo: Patat 2005, 6.1.A.)

Type A 9.4:

Av: Grande bouche marquée par un globule. Rv: Tête basse et massive; une rangée de stries sur le dos qui s'apparentent à une crinière ou à des soies.

(photo: Patat 2005, 6.1.B.)

GT A 10

Type A 10.1:

Av: Bandeau figuré par une incision verticale; grande bouche en demi-cercle.

Rv: Tête massive; échine basse; queue longue et horizontale bouletée au bout.

(photo: Bibracte 2007, 1725; 4,15 g; 21 mm; 90°)

Type A 10.2:

Av: Semblable avec seulement deux cercles très marqués (œil et bouche).

Rv: Semblable.

(photo: Bibracte 2007, 1771; 4,48 g; 20 mm; 210°)

Type A 10.3:

Av: Semblable avec œil en relief.

Rv: Semblable mais la patte avant de l'animal est droite.

























GT A 11

Type A 11.1:

Av: Triple bandeau; tête réaliste.

Rv: Tête basse; échine légèrement relevée; quadrupède gracile.

(photo: Bibracte 2007, 1811; 2,72 g; 19 mm; 120°)

Type A 11.2:

Av: Semblable avec légende TEVT dans la chevelure.

Rv: Semblable.

(photo: BN 5401; 3,00 g; 18,8 mm)

Type A 11.3:

Av: Tête stylisée; œil en creux; bouche marquée d'un globule; nez saillant et arrondi.

Rv: Quadrupède massif; tête basse.

(photo: Genechesi 2005, Essalois N54, Musée de la Diana de Montbrison; 3,23 g; 19,0 mm)

Type A 11.4:

Av: Seul le triple bandeau est bien marqué. Rv: Quadrupède très schématisé. L'ensemble croupe/patte arrière/queue formant un E à l'envers

(photo: Genechesi 2005, Essalois N36, Musée de la Diana de Montbrison; 2,94 g; 19,2 mm)

Type A 11.5 dit «Type à l'amphore»:

Av: Triple bandeau atrophié; tête très schématisée.

Rv: Quadrupède chargeant à gauche. Sa corne revient vers l'arrière de son corps en formant une courbe. Sous l'animal, un objet dont la forme est interprétée par A. Burkhardt et M. Nick comme une amphore.

(photo: SLM 1978, 743; 3,20 g; 19,0 mm; 60°)

Nouvelle typologie: les GT B

GTB1

Av: Double bandeau perlé; narine indiquée par un globule; lèvre supérieure marquée par un long trait horizontal.

Rv: Echine redressée; queue relevée à l'arrière formant une esse courte et régulière; jambe avant courte et plus ou moins parallèle à la ligne de sol.

(photo: Mormont EMT 06-ANO265-312, MMC; 6,21 g; 19,01 mm; 270°)

























GTB2

Av: Dégénérescence de la face; trois globules superposés indiquant le nez et la bouche.

Rv: Jambe arrière courte; globule dans l'esse de la queue.

(photo: BN 5387; 7,57 g; 20,9 mm)

GTB3

Type B 3.1:

Av: Bandeau double ou triple; nez busqué; front large et carré.

Rv: Echine relevée; queue formant une esse courte et régulière; pas de jambe arrière prolongée en ligne de sol.

(photo: Bibracte 2007, 1878; 7,07 g; 22 mm; 210°)

Type B 3.2:

Av: Semblable avec bandeau en treillis.

Rv: Semblable.

(photo: Lyon 1996, 562; 6,63 g; 21,0 mm; 210°)

GTB4

Type B 4.1:

Av: Double bandeau en épi; narine indiquée par un trait; lèvres marquées par deux globules; oreille indiquée.

Rv: Tête haute; queue en esse; sabots figuratifs.

(photo: GSB 2004, 346; 5,42 g; 22,0 mm; 90°)

Type B 4.2:

Av: Semblable; légende Q. SAM dans la chevelure.

Rv: Semblable.

(photo: BN 5394; 4,95 g; 19,7 mm)

Type B 4.3:

Av: Semblable; annelets dans la chevelure. Rv: Semblable avec un annelet pointé au bout de la queue.

(photo: BN 5397; 4,55 g; 18,1 mm)

Type B 4.4:

Av: Légende DOCI dans la chevelure; oreille dessinée; double bandeau mixte représenté par une bande lisse et une bande perlée.

Rv: Tête haute; corps marqué par deux globules reliés par un trait; queue relevée.

(photo: BN 5542; 4,72 g; 17,6 mm)





























GT 2009	BN ET LT	SLM 1978	Bâle 1994	BMCC 1995	GT 1996	Lyon 1996	GSB 2004	Bibracte 2007	Autres	Nick 20
A 1.1	=	818	(—)	307-308, \$326-327	_		1-1	16—18		A 1/1 A 1/2
A 1.2	BN 5313, 5379a	822–825, 834–836, 840	229-235	305–306, 309, S312–322	A 1	533–536, 551–552	256-280	Bibracte type 94.3		A 1/3 A 1/4
A 1.3	=	=	ş ≔ 0	==	-		s=s	Bibracte type 94.2	=	-
A 2	-	-	238, 330		A 2	—a	281-288, 290	2 - 2	=	A 2/1
A 3	BN 5371	778–781, 789–790, 792	237, 240–243, 245–247, 253–260, 261–263, 266, 268, 287, 296	325, 327, S349-352	A 3-A 6.1	537–538, 545–546	289–305, 322–324	Bibracte types 94.4 et 94.7	=	A 2/2 A 2/3
A 4	BN 5368, 5393 LT XVI 5368	777, 791, 802, 805–806, 813–814	244, 264, 269–270, 293–295, 304–305	=	A 4.1– A 4.2	543, 549	306-312	Bibracte types 94.5 et 94.6	=	A 2/5 A 2/6
A 5	BN 5373, 5374, 5376	782–788	248-249, 251, 271, 278, 280-282, 283	S344-S345	A 5	547-548	313-321	8	⇒	A 5
A 6.1	BN 5385	800	ni	=	A 7		=:	Bibracte type 94.9	Jeunot 2007, A7.2 DT 3093	A 4/1
A 6.2	BN 5386	155	1 7 8	=	A 6.2	-2	325	s=:	_	A 4/2
A 6.3	BN 5382		(III)		A 6.3		326	Bibracte type 94.8	-	A 4/3
A7	-		SIDS.	313	_	=	==	200	-	A 3
A 8	BN 5369, 5377, 5379, 5383, 5399	793–799, 801, 803–804, 809–811	265, 273, 324–327, 331–334	323–324, 326, S347	A 8.1– A 8.2	539-542,544	327–341	Bibracte type 94.10 et 94.11	-	A 2/4
A 9.1	BN 5372, 5378, 5380, 5381, 5384	831, 837	227-228	311	A 9.1	553-555	-:	Bibracte type 94.1	=	A 1/5 A 1/6
A 9.2	BN 5370	-	1-1	312, S325	A 9.2	=		3 7-3 1	-	A 1/7
A 9.3	~	100	121	<u> </u>	-		-		Patat 6.1A	-
A 9.4	85-	=	1-8	=	_	=	=:	35—31	Patat 6.1B	
A 10.1	=	=	100	=	A 10.1	=	_	Bibracte type 94.12	=	A 1/5 A 1/6
A 10.2	s =	_	(m)	=	A 10.2	-	=:	Bibracte type 94.13	-	A 1/7
A 10.3	=	-	1=1	=	_	-	=1	Bibracte type 94.14	=	A 1/7
A 11.1	5-	-	1—1	S318-319	A 11.1	-	342-345	Bibracte type 94.15	-	A 1/9
A 11.2	BN 5401, LT XVI 5401	=	141		A 11.2	-	=	Bibracte type 94.16		-
A 11.3	-	=	3 77 8	=	-	550	- 2	s -	Genechesi 2005, A 11.3	3
A 11.4	s=	_	()		-	-		3 - 8	Genechesi 2005, A 11.4	
A 11.5	- DNI FOOD	743	236	- 000 0014	- n :	-	-:	P.T.	-	A 1/8
B 1	BN 5398	==	361	328, S354	B 1	-	=	Bibracte type 95.1		B 1 B 2/1
B 2	BN 5387	Stock Control of the	175 12500 1252		B 2	-		200	=	_
B 3.1	BN 5388	_	355–357	S353	B 3	-	_=	Bibracte type 95.2		B 4/2
3 3.2	-	155	174	a	-	561-562	-	<u> </u>	a	B 4/1
B 4.1	BN 5389-5392, LT XVI 5390		351–353	329-330, \$355-\$356	B 4.1	529-530	346-347	Bibracte type 95.3	-	B 2/2
B 4.2	BN 5394-5396, LT XVI 5393	-	(L)		B 4.2	=		161	-	B 2/3
B 4.3	BN 5397, 5545	122	100	~	-	20	_	121	-	-
B 4.4	BN 5542-5544, LT XVI 5542	-	369-371	S362	B 5	531–532	348-349	3 1	-	B 3

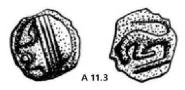
Tableau de correspondance des types



Nouvelle typologie illustrée

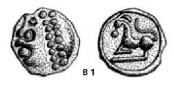








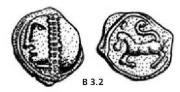


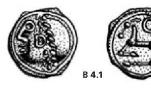






















Bibliographie sommaire et abréviations²:

Bâle 1994 A. Burkhardt/W.B. Stern/G. Helmig, Keltische Münzen aus

Basel. Numismatische und metallanalytische Untersuchungen,

Antiqua 25 (Basel 1994).

Bibracte 2007 K. Gruel/L. Popovitch, Les monnaies gauloises et romaines de

l'oppidum de Bibracte, Bibracte 13 (Glux-en-Glenne 2007).

BMCC 1995 D.F. Allen/J. Kent/M. May, Catalogue of the Celtic Coins in the

British Museum, vol. 3, Bronze Coins of Gaul (London 1995).

E. Muret/A. Chabouillet, Catalogue des monnaies gauloises de

la Bibliothèque nationale (Paris 1889).

Genechesi 2005 J. Genechesi, Variation des faciès monétaires gaulois entre Loire

et Rhône, Master soutenu à l'Université Lumière Lyon 2 (Lyon

2005).

BN

GSB 2004 A. Geiser, Les monnaies du Grand Saint Bernard antérieures au

Principat et études de leur circulation dans le territoire de la Suisse occidentale actuelle, Thèse de l'Université de Lausanne

(Lausanne 2004).

GT 1993 A. Geiser/K. Gruel, Essai de typologie des potins «à la grosse

tête, GNS 43/170, 1993, pp. 25-35.

GT 1995 K. Gruel (éd.), Les potins gaulois: typologie, diffusion, chrono-

logie: état de la question à partir de plusieurs contributions,

Gallia 52, 1995, pp. 1–144.

Jeunot 2007 L. Jeunot, Les monnayages gaulois dans l'Est de la France. Émis-

sions et circulation, Thèse de l'Université de Franche-Comté

2007.

LT H. de La Tour, Atlas de monnaies gauloises (Paris 1892).

Lyon 1996 C. Brenot/S. Scheers, Les monnaies massaliètes et les monnaies

celtiques, Musée des Beaux-Arts de Lyon (Louvain 1996).

MMC Musée monétaire cantonal de Lausanne

Nick 2000 M. Nick, Die keltischen Münzen vom Typ «Sequanerpotin». Eine

Studie zu Typologie, Chronologie und geographischer Zuweisung eines ostgallischen Münztyps, Freiburger Beiträge zur Archäologie und Geschichte des ersten Jahrtausends 2

(Rahden 2000).

Patat 2005 H. Patat, Potins celtes (2005).

SLM 1978 K. Castelin, Keltische Münzen. Katalog der Sammlung des

Schweizerischen Landesmuseum Zürich, t. 1, Zürich [1978].

² La bibliographie ancienne de ce type est donnée dans GT 1993, pp. 25–26; GT 1995, pp. 12–13 et Lyon 1996, pp. 91–92.

Crédit photographique:

Dessins: Musée monétaire cantonal de Lausanne et Adrien Bernard-Reymond

PD Dr. Anne Geiser Musée monétaire cantonal et Université de Lausanne, IASA Palais de Rumine 1014 Lausanne

Julia Genechesi Musée monétaire cantonal Palais de Rumine 1014 Lausanne

Dr. Katherine Gruel Ecole Normale Supérieure UMR 8546, CNRS, Paris 45, rue d'Ulm 75230 Paris Cedex 05

Dr. Lucile Jeunot 9, B Rue Nicolas Bruand 25000 Besançon